



Communiqué de presse

Clichy, le 25 mai 2010

Conseil Municipal du 25 mai 2010

Voici les principaux points du Conseil municipal, présidé par Jean-Pierre AUFFRET, premier adjoint au maire.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du conseil municipal sur le site de la Ville : www.ville-clichy.fr

URBANISME – APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Ce mardi 25 Mai 2010, le projet de Plan Local d'Urbanisme de la ville de Clichy a été rejeté à 21 voix contre, 19 voix pour et 3 abstentions

SECURITE PUBLIQUE – Extension des locaux du commissariat

Le Conseil municipal de Clichy a adopté à l'unanimité, la proposition du Maire de mettre à la disposition du commissariat de police les locaux disponibles au centre administratif, pour permettre son agrandissement.

Il demande qu'en contrepartie, l'Etat prenne en compte le dossier remis au Ministre de l'intérieur Brice Hortefeux lors de sa visite au commissariat de Clichy, pour en moderniser l'ensemble des locaux afin de les rendre accessible aux handicapés - avant la date butoir fixée par la loi – et améliorer les conditions de travail des agents et l'accueil du public, de façon à séparer très nettement les victimes des gardés à vue.

Il demande donc au Ministre et au Préfet de police de débloquer les crédits nécessaires et de s'engager auprès de la ville de Clichy sur ce projet dont il a déjà admis l'intérêt et l'opportunité.

Le Conseil Municipal mandate le Maire et le Maire-adjoint chargé de la sécurité pour rencontrer les syndicats de police et les associer à cette démarche.

Contact Presse :

Aurélie Sougnac

Tel. : 01 47 15 30 63 – 06 23 39 39 20

aurelie.sougnac@ville-clichy.fr

HABITAT – Subventions au profit de Clichy Habitat

Lors du Conseil Municipal, plusieurs subventions ont été accordées à de Clichy Habitat, dont l'objectif est la réalisation du Programme Local de l'Habitat. Le Programme Local de l'Habitat définit la politique du logement et de l'habitat de Clichy au niveau local. Il a pour principal objectif d'assurer une répartition équilibrée de l'habitat, de diversifier l'offre de logement, promouvoir la qualité architecturale, prendre en compte les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement urbain. Après un large travail de concertation, le PLH de Clichy a été voté le 18 octobre 2008 et couvrira la période 2008-2012.

Ces subventions, accordées par le conseil municipal de ce 25 mai 2010, concernent des opérations de réhabilitation ou d'acquisition de logements par Clichy Habitat.

TRAVAUX – VOIRIE – CADRE DE VIE – Réhabilitation du double perré du quai de Clichy

La nécessité de réhabiliter le double perré du quai de Clichy afin de sécuriser les berges et d'améliorer le confort des piétons a été approuvé par le Conseil Municipal. Le Département des Hauts-de-Seine a décidé, avec la participation de la commune, de réhabiliter le double perré du quai de Clichy dont le montant global du projet est estimé à la somme de 1 650 000 € H.T. dont le taux de participation de la Ville est estimé à la somme de 396 000 €.

Le conseil municipal a voté le projet de convention à intervenir entre le Département des Hauts-de-Seine et la Ville de Clichy-la-Garenne fixant les modalités financières et administratives de réhabilitation du double perré du quai de Clichy et a donné autorité au Maire de signer au nom et pour le compte de la Ville, la convention fixant les modalités de réhabilitation du double perré du quai de Clichy.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AFFAIRES SOCIALES – Opération urbaine FISAC

Contact Presse :

Aurélie Sougnac

Tel. : 01 47 15 30 63 – 06 23 39 39 20

aurelie.sougnac@ville-clichy.fr

Suite à un diagnostic des pôles commerciaux, la commune de Clichy-La-Garenne a décidé de lancer un programme de revalorisation commerciale en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Hauts-de-Seine et l'amicale des Commerçants et Artisans de Clichy. Ce programme a pour objectif de préserver l'équilibre entre les différents commerces, de renforcer leur diversité et de revaloriser l'image et la qualité architecturale des devantures.

Considérant l'importance de l'accompagnement des commerçants dans l'harmonisation des dispositifs comme enjeu majeur pour la redynamisation du commerce en centre ville, et considérant le soutien financier du FISAC, le conseil municipal a approuvé l'attribution des subventions d'investissements aux entreprises dans le cadre de la première tranche de l'opération urbaine FISAC.

JEUNESSE – SPORTS

Le Conseil Municipal a accordé une subvention exceptionnelle de 5 000 € au club de foot Clichois. Le FC Clichy a disputé ce week-end la demi-finale de la coupe de France de foot FSGT (*Fédération Sportive et Gymnique du Travail*). Ils ont remporté le match face à l'équipe du Val de Marne, 3 buts contre 2, et disputeront la finale à Nice contre l'équipe de Marseille le 12 Juin prochain.

Contact Presse :

Aurélie Sougnac

Tel. : 01 47 15 30 63 – 06 23 39 39 20

aurelie.sougnac@ville-clichy.fr